



PIAS

IGSC / MPAE

SIS

Partage d'informations accident en service ¹

Feu d'habitation à simple rez de chaussée

Mots clefs
Moyen aérien,

Rappel sommaire des faits

Cadre espace-temps et contexte : Mercredi 9 octobre 2019 aux environs de 11h10.

- Météo : Pluvieux, 13°C.
- Environnement : Urbain.
- Circonstances : Intervention des services d'incendie et de secours pour feu d'habitation à simple rez de chaussée.

Résumé des faits :

Les secours sont engagés pour feu d'habitation, le plateforme du moyen aérien sollicite un équipier pour lui monter un outil.

Alors que l'agent cheminait dans le parc échelle de l'EPA se retrouve les pieds coincés entre les échelons suite à un mouvement de repliement de l'équipement de l'engin.

Illustrations

Sans objet

Conséquences

Bilan humain

Interne au service :

Un agent blessé présentant les atteintes suivantes :
Fissure des 5 métatarses du pied gauche.
Hématome au pied droit.
Transporté en structure hospitalière.
97 jours d'arrêt de travail.

Extérieur au service :

Sans objet.

Bilan matériel

Interne au service :

Sans objet.

Extérieur au service :

Sans objet.

Analyse

Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s)

Manipulation d'un moyen aérien alors qu'un agent est présent dans le parc échelle.

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Moyen aérien récemment affecté dans le centre. ➤ Maîtrise incomplète de la machine par l'équipage. ➤ Non-respect des consignes de sécurité qui consistent à actionner l'arrêt coup de poing et mettre le moteur à l'arrêt lorsqu'un agent chemine dans le parc échelle. ➤ Stress du plateformier qui constate que l'extinction est longue à mettre en œuvre. 	
Organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre des moyens d'extinction et phase d'attaque retardée par des difficultés d'engagement liées au manque d'expérience des équipiers BAT. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intervention de lutte contre l'incendie classique sans autre difficulté.
Techniques		
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conditions météorologiques défavorables qui retardent la mise en station du moyen aérien. 	

Réaction(s) immédiate(s)

- Enquête par le service HSCT.
- Retrait de la fonction opérationnelle spécifique aux moyens aériens à l'équipage de l'agrès par le chef de groupement.

Mesures de prévention

- Rappeler dans chaque CIS disposant d'une échelle aérienne que lorsqu'un agent est présent dans le parc échelle, l'arrêt coup de poing et l'arrêt moteur est obligatoire.
- Poursuivre les formations COD 6 des conducteurs et celles des plateformiers conformément à la circulaire n°692 du 18 décembre 2007, et **intensifier les FMPA en insistant sur le caractère spécialisé de la manipulation de ces équipements.**
- Compléter la mesure de sécurité par la mise en place d'une flamme de consignation aux postes de commande.



Ce dispositif de consignation se fixe aux commandes de l'échelle par un velcro double face.